



rue de Montigny 29  
6000 Charleroi  
Tél. (32) 071/300.300 Fax (32) 071/509.678

# **ETUDE DES POTENTIALITES URBANISTIQUES ET PATRIMONIALES DE L'ENTITE D'ERQUELINNES (Partie I)**

## **La section de Grand-Reng**

**Décembre 2001**

Avec le soutien



Fonds européen  
de développement régional

Dans le cadre  
du programme



En partenariat avec :



Thuin



Erquennes



Boussois

# Table des matières

## Partie 1 : L'approche urbanistique et patrimoniale

### 1. Introduction

### 2. Analyse cartographique et commentaires historiques

- A. Carte Ferraris : situation avant la fin du XVIIIème siècle, c'est-à-dire à l'époque pré-industrielle - parfois accompagnée d'une reproduction de l'Album de Croÿ (XVIe s.).
- B. Plan Popp : situation au milieu du XIXème s., c'est-à-dire le début de l'industrialisation.
- C. Plan Picc et Plan de secteur : du milieu du XIXème siècle à nos jours, l'impact de la révolution industrielle et les constructions récentes.

### 3. Le patrimoine de la section en images : perception par les spécialistes et les habitants

- A. Les ambiances urbaines.
- B. Observations sur quelques problématiques urbaines.

### 4. Conclusions de la première partie : première synthèse des atouts et faiblesses générales du patrimoine de la section.

## • Partie 2 : L'approche sociologique (travail en cours)

### 1. Quelques données socio-économiques (population, logement et activité) issues des statistiques (INS).

### 2. « Le patrimoine des Erquelinnois et des Thudiniens », les résultats du sondage téléphonique auprès d'un millier d'Erquelinnois et de Thudiniens (enquête quantitative) ainsi que différents éléments qualitatifs de l'enquête auprès des habitants.

# 1. Introduction

**Avis important au lecteur ! A lire absolument avant d'aller plus loin dans l'examen du document afin de comprendre la démarche !**

En septembre 1999, le **Conseil communal unanime** décidait de réaliser, **avec l'ensemble des acteurs locaux** (citoyens, élus, administrations, acteurs économiques), une opération de valorisation concertée des centres urbains. Celle-ci serait menée par **Espace Environnement**, en partenariat avec la **Commune** (Collège et Conseil), la **Région wallonne** et **l'Europe** (programme Interreg), avec la complicité des homologues français du Val de Sambre pour donner à ce projet un **caractère transfrontalier**.

Ce travail a commencé logiquement par une analyse de l'état du cadre de vie et de ses atouts, sorte « d'audit ». Espace Environnement appelle cette analyse qu'il a conçue : les « **études de potentialités** ».

Ces études rassemblent les éléments d'architecture, du patrimoine, de l'espace, ... qui font la richesse mais aussi l'originalité d'une localité. Ce sont ces éléments qui font la « personnalité » d'une commune, qui font que l'on s'y retrouve, que l'on s'y sent chez soi, mais aussi qui font la fierté des habitants.

Des études de potentialités sont réalisées pour chacune des sections des deux entités d'Erquelinnes et Thuin. Les richesses locales sont présentées en 14 documents (six pour les anciennes communes d'Erquelinnes et huit pour Thuin). Ceux-ci constituent une base de réflexion pour l'ensemble des acteurs afin d'aboutir à des propositions d'aménagements dans chacune des anciennes communes.

Les études de potentialités sont le résultat d'une double approche :

- l'approche urbanistique et patrimoniale, résultat de l'approfondissement des connaissances des lieux par les auteurs de l'étude, avec un premier éclairage local fourni par des habitants;
- l'approche sociologique, basée sur l'enquête auprès des habitants et des édiles communaux, et alimentée par quelques données socio-économiques.

Cette première partie concerne l'**approche urbanistique et patrimoniale**. Elle comporte deux chapitres majeurs :

- une analyse des cartes d'époques différentes permettant de retracer l'**évolution urbanistique des noyaux bâtis**.

Les documents utilisés<sup>1</sup> sont :

- la Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens appelée « carte Ferraris », réalisée entre 1770 et 1778 et éditée par le Crédit communal, et lorsqu'elles existent, les reproductions de l'Album de Croÿ (également édité par le Crédit communal), ensemble

<sup>1</sup> Tous les plans sont présentés avec le nord vers le haut.

- de gouaches représentant les domaines du duc de Croÿ réalisées à la fin du XVIème - début XVIIème siècles;
- les plans parcellaires de l'Atlas cadastral de Belgique dits « Plan Popp » datant des années 1860-1870;
  - les plans « Picc » édités depuis les années 1990 par le Ministère de l'Équipement et des Transports (Source : MET-D.432 - Lic. n° D432/9906/001Espace Environnement), complétés par les données en terme d'affectation aux Plans de secteur, datés de 1979 pour Thuin-Chimay et 1983 pour Mons-Borinage.

Cette analyse est enrichie de quelques données historiques issues du *Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative des communes de Belgique* (Crédit Communal, 1983 sous la direction d'H. Hasquin) ou des publications principales des cercles locaux.

- un panel de photographies mettant en évidence les **caractéristiques majeures et les ambiances** de chaque lieu. Le choix des images porte sur :
  - prioritairement, les éléments intéressants au point de vue culturel et social du patrimoine urbain (bâtiments et espaces);
  - ensuite, des situations problématiques à améliorer.

Chaque photo est accompagnée de commentaires résumant la vision conjointe de quatre spécialistes (architecte, géographe-urbaniste, historien de l'art et éco-conseiller). Les *commentaires en italique* ont été recueillis auprès d'habitants faisant souvent partie d'associations locales que nous remercions pour leur participation ainsi que pour leur relecture de certaines études.

*Remarque* : la mention « Inventaire » renvoie à l'Inventaire du Patrimoine monumental, réalisé par l'Administration wallonne. Il s'agit d'un vaste répertoire édité par agglomération, en 20 tomes. Il reprend des bâtiments considérés comme les fleurons du patrimoine wallon, dont la préservation est vivement souhaitée, et a depuis peu une valeur réglementaire. Il est actuellement en cours de révision. Un bâtiment reçoit une « pastille » lorsqu'il mériterait d'être classé ou protégé.

A partir de ces deux analyses, émergent des premières conclusions qui devront être confrontées à la deuxième partie de l'étude, **l'approche sociologique**.

Celle-ci comportera :

- une **analyse socio-économique**, c'est-à-dire principalement des données concernant l'évolution démographique de la section, les revenus des habitants et les informations en lien direct avec la problématique de la conservation du patrimoine des logements;
- une analyse de la perception du patrimoine par la population permettant de mettre en évidence les **lieux-phares du patrimoine social des espaces et du bâti** ainsi que les problèmes principaux exprimés à leur égard.

L'approche urbanistique et patrimoniale que vous avez en main et l'approche sociologique formant **les études de potentialités seront soumises au Conseil communal et à l'ensemble des acteurs locaux** pour qu'elles reflètent bien **l'image de la commune en 2000**. Ce travail fait, ce sera le moment de passer aux **pistes d'aménagements**. Une consultation aura lieu avant leur montage, pour les voir se réaliser dans les années qui viennent.

### **Avertissement !**

En aucune manière, les auteurs ne désirent porter un jugement sur qui que ce soit par ces constats. Ils mettent surtout en avant les richesses et les potentialités des centres urbains pour aboutir à des propositions d'aménagements. Il y est fait mention d'erreurs urbanistiques et de mauvais aménagements, tant privés que publics. Ceux-ci ont souvent été le fait de mode, propre à une époque du « tout à la voiture », du « tout au modernisme », mode dans laquelle les villes européennes sont malheureusement quasi toutes tombées. Le propos n'est pas là...

Ensemble, toutes les forces politiques de la commune ont résolument entrepris cette action de valorisation pour engager l'avenir dans un développement original, propre à la région et ce, en utilisant la proximité de la France comme un atout. C'est donc un fameux pari pour demain.

## **2. Analyse cartographique et commentaires historiques**

**A. Carte Ferraris**

**B. Plan Popp**

**C. Plan cadastral**



**A**

Source : Crédit communal



**B**



**C**

## **A. Carte Ferraris : le noyau bâti antérieur à la fin du XVIIIème siècle**

Si le nom de Grand-Reng apparaît pour la première fois en 779, il semble que le territoire de la localité était occupé depuis l'antiquité (découverte d'une nécropole gallo-romaine). Celui-ci est partagé entre deux seigneuries attestées dès le XIIème siècle.

A la fin du XVIIIème siècle, Grand-Reng possède un noyau plus peuplé, plus étendu, et des fronts bâtis plus denses qu'Erquelinnes. En 1801, la population compte 696 habitants pour 280 à Erquelinnes. Cette situation est due vraisemblablement à sa position frontalière plus directe, propice aux échanges commerciaux.

- Le village est établi suivant deux axes perpendiculaires :
  - un axe nord-sud, le plus densément bâti, formé par les actuelles rues Wauters et du Centenaire sur le versant est de la Trouille, à 500 mètres au nord des sources de cette rivière. Les vergers à l'arrière des maisons de la rue Wauters aboutissent à la rivière qui matérialise la frontière;
  - un axe est-ouest formé par deux voiries parallèles de part et d'autre du ruisseau de Boutignies, d'une part l'actuelle rue des Déportés sur le versant sud et, d'autre part, la rue Marais Colin sur le versant nord.
- Au sud de la confluence des deux rivières, le tracé de la place de la Résistance est clairement perceptible : l'église présentant une orientation est-ouest est bordée d'une rangée d'arbres.  
Dans l'axe de la place se dessine à l'est le départ de la future rue Janson.  
Deux passages vers la France sont visibles sur la Trouille et se prolongent par les rues du Monument et de la Cure aboutissant sur la place.
- On remarque quelques petites implantations en quadrilatère du type des fermes. L'Inventaire du Patrimoine monumental reprend une dizaine de bâtiments remontant aux XVIIème - XVIIIème siècles dont quatre petites fermes.

Une représentation figurant dans l'Album de Croÿ (voir page 9) illustre la physionomie générale de Grand-Reng, village de plaines aux maisons disséminées au coeur de vergers, dominé par deux tours, celle de l'ancienne église, à gauche, et, à droite, une grosse tour carrée, sorte de donjon, dont l'origine n'est pas connue.

## **B. Plan Popp : le noyau bâti au début de l'ère industrielle (milieu XIXème s.)**

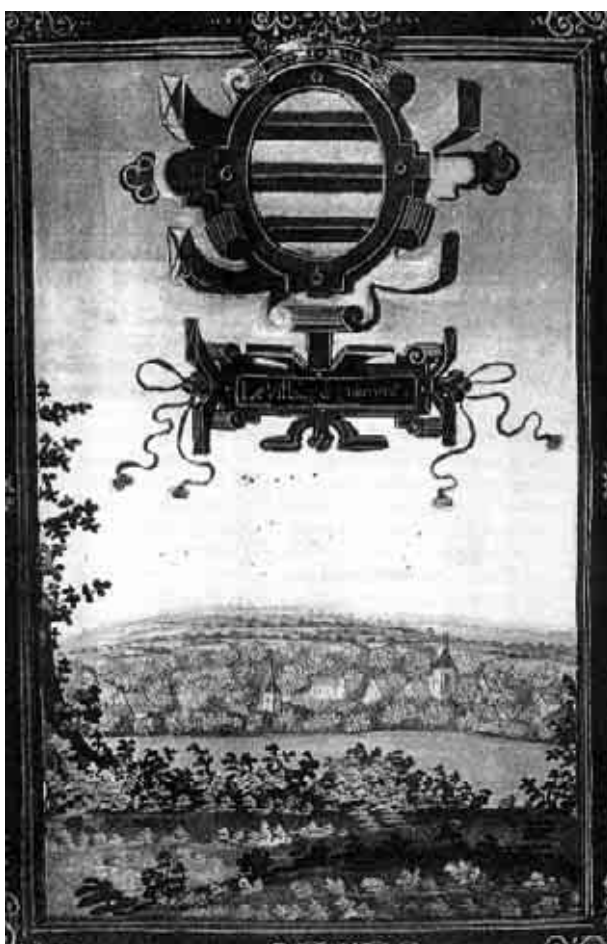
Dans le noyau bâti, peu de changements sont perceptibles si ce n'est dans la densification de l'habitat. Celle-ci se marque notamment le long de la rue Janson prolongée par un embranchement qui rejoint la rue des Déportés. On observe à l'extrémité de cette dernière l'indication du hameau de Boutignies, aux abords de la rue du même nom.

Des carrières de sable furent exploitées au XIXème siècle. Dans la première moitié du XIXème siècle, la population se multiplie par deux (de 696 à 1279 habitants en 1846, soit plus du double d'Erquelinnes). A cette époque, elle est plus ou moins équivalente à celle de Solre-sur-Sambre.

## C. Plan cadastral et Plan de secteur : du milieu du XIXème siècle à nos jours

La principale modification se situe place de la Résistance avec la reconstruction de l'église en 1905 suivant une orientation nord-sud. Bordant la place à l'ouest, elle dégage une vaste esplanade. D'autres implantations récentes se lisent dans le parcellaire comme l'école de la rue du Centenaire et celle de la rue des Déportés.

Le Plan de secteur distingue deux types de zones d'habitat (rural et non rural) sans que l'on s'explique pourquoi. L'extension de l'habitat à caractère rural vers le sud, le long de la rue Wauters, semble excessive et peu judicieuse. Contrairement aux villages du sud de la Sambre, Grand-Reng, dans un contexte moins vallonné, est entouré de zones de cultures. La présence de la Trouille relie le village au bassin de l'Escaut.



Source : *Crédit communal*

### **Album de Croÿ Grand-Reng à la fin du XVIème siècle**

Cette représentation illustre la physionomie générale de Grand-Reng, village de plaines aux maisons disséminées au coeur de vergers, dominé par deux tours, celle de l'ancienne église, à gauche, et, à droite, une grosse tour carrée, sorte de donjon dont l'origine n'est pas connue.

### **3. Le patrimoine de la section en images : Perception par les spécialistes et les habitants<sup>2</sup>**

#### **A. Les ambiances urbaines**

**A la lumière de l'analyse cartographique et de l'enquête de terrain, les ambiances urbaines se répartissent suivant trois pôles principaux : la place et ses alentours, les fronts bâtis des rues et des ruelles, les perspectives paysagères des vallées et des plateaux.**

**I. La place de la Résistance et ses alentours :**

- la rue Wauters et la maison communale;
- la place et l'église;
- les perspectives vers les rues du Monument et de la Cure.

**II. Les fronts bâtis des rues et ruelles :**

- rue Janson;
- rue Marais Colin;
- rues du Cimetière et de la Couture;
- rue du Centenaire;
- rue des Déportés et ses ruelles adjacentes.

**III. Les perspectives paysagères des vallées et plateaux :**

- la vallée de la Trouille;
- le ruisseau de Boutignies;
- les vues paysagères.

---

<sup>2</sup> Par habitants, nous entendons les personnes, souvent membres d'associations, rencontrées lors de réunions et/ou qui se sont exprimées par des questionnaires. Les commentaires recueillis figurant en italique nous donnent un premier éclairage local intéressant qui ne doit pas être interprété toutefois comme l'avis général de la population. L'approche sociologique (partie II des études de potentialités) permettra d'approfondir cette connaissance, grâce à la vaste enquête téléphonique menée dans toutes les anciennes communes.

## ***I. La place de la Résistance et ses alentours***



**Le même site vers 1900  
(Ancienne carte postale - Coll.  
Crédit communal).**

### **1. Rue Wauters vers la place de la Résistance.**

Bien que rural et situé hors des axes de communication importants, Grand-Reng est, déjà au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, un village assez bien peuplé. Doublant encore sa population au cours du siècle, le centre offre aujourd'hui l'image conservée d'un habitat mitoyen dense, développé aux XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles. Cette structure est visible autour de la place de la Résistance et dans les rues avoisinantes : rues Wauters, Janson et des Déportés, essentiellement. La confrontation avec la vue ancienne montre le bon état de préservation des lieux inchangés depuis le début du siècle. Les jeux chromatiques des matériaux de la façade de la maison communale sont mis en évidence.



## 2. Maison communale.

L'édifice s'inscrit dans la typologie traditionnelle des maisons communales de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, dont il est un remarquable exemple. Dans les villages, celles-ci sont souvent, avec les églises, les seules constructions à posséder des caractères monumentaux. La façade principale en briques et pierre bleue est symétrique; la partie centrale, légèrement en saillie, est monumentalisée par un balcon et par le haut clocher qui surplombe la rue, sans toutefois l'écraser. Un bel équilibre se dégage de l'ensemble. La taille et la prestance architecturale du bâtiment reflètent le développement économique du village. Le bâtiment n'est pas repris dans l'Inventaire mais figure dans l'ouvrage de référence sur les Hôtels de Ville en Hainaut. Point de ralliement de la population, ce type d'édifices civils constitue un patrimoine important sur le plan social.

*La maison communale est le repère d'habitants. Ils estiment que son aspect vétuste et son manque d'entretien ne masquent pas son caractère. Cependant, le bâtiment semble trop peu exploité malgré sa situation idéale.*



**3. La place de la Résistance vers 1900 (Ancienne carte postale - Coll. Crédit communal).**



**La place de la Résistance en 1999.**

Une place communale, se doit d'être suffisamment vaste et libre pour accueillir les activités qui font la convivialité d'un village. Cette fonction était autrefois jouée par les fêtes et les concerts de musique et donc, matérialisée par le kiosque. Ce dernier, comme beaucoup d'autres, a malheureusement disparu. Sur un coin de la place, les bancs et l'ombrage des arbres sont des éléments importants car ils perpétuent l'esprit de rencontre.

La vue ancienne montre l'homogénéité des enfilades de façades, pour la plupart blanchies, formant les fronts de la place. L'arrière-plan est occupé par l'église dont le clocher est exceptionnellement haut. L'impression d'espace est accentuée par l'élargissement de la rue Wauters à sa jonction avec la place.



#### **4. Clocher de l'église vu depuis la rue de la Cure.**

Coeur de village pratiquement plat, Grand-Reng offre peu de vues sur des éléments forts internes. Le clocher de l'église et la tourelle de la maison communale, de par leur dimension, sont visibles depuis certaines percées situées dans les rues avoisinantes.

Ces vues sont autant de points de repères géographiques mais aussi sociaux à préserver. Ici, on aperçoit la tour latérale de l'ancienne église Notre-Dame, de style gothique, portant le millésime 1620 sur son premier niveau en moellons : elle constitue un vestige de l'ancienne église intégré dans la reconstruction de 1905. L'édifice est repris à l'Inventaire mais n'est pas classé (pastille pour la tour).

#### **5. Lucarne dans la toiture de l'église.**

Gros plan sur la toiture d'ardoises de l'église pour montrer la qualité de la couverture en saillie d'une petite lucarne ancienne. A l'heure actuelle, il n'est pas facile de trouver des artisans capables de restaurer ce genre d'éléments architecturaux. La politique actuelle de la Région wallonne en matière de patrimoine vise, par l'organisation de formations adaptées, à assurer la pérennité de certains métiers liés à la restauration et menacés de disparition.





### 6. Fenêtre circulaire de l'église.

L'église Notre-Dame, reconstruite au début du siècle, oeuvre de l'architecte Langerock, est de style néogothique. Une série de petites fenêtres rondes appelées « oculi » animent le haut des parois. Ce détail met en évidence le travail de la pierre dans le dessin courbe du bloc formant la gouttière et le décor intérieur de ces fenêtres; celles-ci sont garnies d'un réseau de nervures en pierre (remplage).



### 7. Détail de la gouttière de l'église.

Ce détail montre le soin que l'on accordait autrefois à de petits détails pourtant tout à fait fonctionnels.



### **8. Toiture du n° 21 rue du Monument, vue depuis la rue de la Cure.**

Se détachant dans la verdure, une tourelle couverte d'ardoises, d'inspiration néogothique comme l'église, couronne une habitation de la rue du Monument à proximité de la place.

### **9. Cage d'escalier - intérieur du n° 21 rue du Monument.**

Sous cette tourelle, se développe, à l'intérieur de l'édifice, la belle envolée ovale d'une cage d'escalier en bois que l'accueillante propriétaire nous a permis de découvrir. Les intérieurs d'habitations recèlent aussi des trésors d'architecture méconnus qui valent la peine d'être protégés.





### **10. Rue Wauters n<sup>os</sup> 7 et 9.**

Cette vue montre un exemple de valorisation de l'espace public grâce à l'attention que portent certains habitants à l'aménagement d'un espace, même restreint, visible de la rue. Cette perméabilité visuelle réussie entre les espaces public et privé améliore effectivement l'image de l'espace public.



### **11. Perspective de la rue de la Cure.**

Il se dégage une harmonie tranquille de ce petit coin paisible de Grand-Reng, à deux pas de la frontière. L'architecture de type rural en moellons chaulés est rehaussée par la présence de la végétation à l'avant-plan et le banc en bordure de l'espace public invite à la convivialité.

## II. Les fronts bâtis des rues et ruelles



### 12. Enfilade de maisons rue Janson.

Existant déjà au XVIIIème siècle, la rue Janson se densifie dans la première moitié du XIXème siècle. On y retrouve la typologie traditionnelle de l'habitat rural ancien : petites maisons basses en briques chaulées, travées régulières de baies rectangulaires créant des rythmes verticaux, ouvertures ponctuées de pierre bleue.

La vue d'ensemble montre l'ambiance de la rue, donnée par l'alignement homogène du bâti mitoyen qui épouse la courbure légère de l'espace et le ferme harmonieusement. Une simple couche de couleur fraîche sur certaines façades permettrait de mieux percevoir cette harmonie.



**13. Maisonnette au fond d'une impasse  
n° 21 rue Janson.**

Les rues du centre de Grand-Reng s'ouvrent sur plusieurs impasses pleines de charme qui attirent le regard du passant entre deux habitations. Elles offrent des éléments de respiration dans le bâti compact.

**14. Rue Janson n°s 35 et 37.**

Cette maison basse chaulée possède un rez-de-chaussée de la fin du XVIIIème siècle et est reprise à l'Inventaire.





### **15. Rue Janson.**

Le vélo et la marche sont toujours bien présents dans les déplacements : nombreux sont les parents qui emmènent leurs enfants à l'école de cette façon. Il est important de leur accorder une place adéquate et non résiduelle au sein des aménagements, surtout dans le coeur des villes et villages.



### **16. Rue Marais Colin n° 15.**

Le vélo permet en outre de mieux jouir du patrimoine : ici, une petite ferme clôturée du milieu du XVIIIème siècle dont on aperçoit le logis au fond de la cour. Le bâtiment est repris à l'Inventaire.



### **17. Rue du Cimetière vers l'est depuis la rue de la Couture.**

La qualité visuelle des espaces courbes est indéniable pour l'œil humain qui ressent une plus grande harmonie que dans des espaces rectilignes trop rudes. Un intérêt supplémentaire non négligeable est l'effet de ralentisseur naturel occasionné par ce tracé courbe.

Le pavage, les accotements de gravier rouge et les bordures de pierres bleues accentuent le caractère ancien du cheminement. Enfin, l'aménagement végétal qui borde la façade s'harmonise avec le caractère rural du lieu.

*La population apprécie l'entretien de cette rue, son pavage, ses bordures en pierre et ses accotements de gravier rouge.*



### **18. Paysage depuis la rue de la Couture vers le nord.**

Les arbres sont naturellement élagués à hauteur de têtes de bétail, ce qui donne un charme particulier aux espaces dégagés. Le maintien des traditionnels piquets en bois renforce l'aspect bucolique du lieu.

*Des habitants aiment le calme de cette rue où on goûte un agréable dépaysement.*



### 19. Rue du Centenaire n°s 44 à 52.

Ce front de bâtisses, perpendiculaire à la rue du Centenaire, ouvre sur un espace vert en retrait par rapport à la voirie principale. Il existe une grande interaction entre l'espace collectif et l'espace privé.

A l'inverse des lotissements où chacun vit « enfermé » sur sa parcelle, ce type d'agencement permet d'accroître, au minimum visuellement, l'espace dont on dispose et favorise l'installation de rapports de voisinage plus enrichissants.



Au n° 44, restaurée avec soin et bien entretenue, une ancienne petite ferme de la fin du XVIIIème siècle, reprise à l'Inventaire.



### **20. Rue du Centenaire n° 52.**

Le fond de l'espace vert est fermé par une imposante bâtisse en briques et pierre, datant vraisemblablement de la fin du XVIIIème siècle, ensuite modifiée au XIXème siècle, présentant un soubassement plus ancien en moellons. Comme l'indique le détail ci-après, la façade était couverte d'un enduit selon la tradition néoclassique. Elle n'est pas reprise à l'Inventaire.



### **21. Détail de la porte du même bâtiment.**

La porte est entourée d'un encadrement en pierre bleue. Le piquetage de la pierre à certains endroits, qui permettait de faire tenir le revêtement, indique la présence ancienne d'un enduit qu'un décapage de la façade a fait disparaître. Remarquons la qualité du découpage géométrique de la menuiserie.



### **22. Rue Janson n° 32.**

Perpendiculaire à la voirie, cette façade de style néoclassique présente une partie centrale en saillie en forme de demi-tourelle se terminant, comme le chœur d'une église, en abside à cinq pans. Celle-ci a été ajoutée vraisemblablement à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Même si l'on perçoit un certain contraste entre les deux époques de construction, dans la forme des fenêtres notamment, il est atténué toutefois par le revêtement blanc uniforme. Cet ajout plus récent confère de la monumentalité à l'ensemble.



### **23. Détail de la toiture.**

La toiture d'ardoises, animée d'une lucarne surmontant la tourelle, donne à cette habitation l'allure des demeures bourgeoises ou petits châteaux de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.



#### **24. Maison à l'angle des rues Janson et du Moulin.**

Précédée d'une avant-cour clôturée par une grille en fer forgé, cette demeure bourgeoise de style néoclassique date de la fin du XIXème siècle. Elle se caractérise par la symétrie et la régularité dans l'ordonnance des travées ainsi que la présence d'un revêtement enduit. La façade bien conservée pourrait être facilement mise en valeur par une nouvelle couche de peinture.



#### **25. Taureau en plâtre rue du Centenaire. Petit détail pittoresque se détachant sur une façade enduite.**



### **26. Lucarnes, rue des Déportés n° 90.**

Ce détail attire l'attention vers la toiture d'une habitation de la fin du XIXème siècle, éclairée par deux élégantes lucarnes circulaires en forme « d'oeil-de-boeuf » couronnées d'ornements sphériques. Notons la qualité de l'entretien de ces éléments et de la corniche fraîchement repeinte.

### **27. Accès au n° 32 rue Janson.**

Visible de la rue, cette entrée cochère, avec son porche couvert et son dallage en pierre bleue, offre une belle transition entre l'espace public et privé.





### **28. Bac à fleurs et trottoir r. du Centenaire.**

Les éléments de recouvrement de sol à caractère patrimonial deviennent de plus en plus rares et sont à préserver : ici un dallage ancien en pierre bleue agrémenté d'un bac à fleurs dans le même matériau.



### **29. Perron rue du Centenaire n° 14.**

Même harmonie de matériau entre le trottoir et les marches de pierre bleue donnant une certaine monumentalité à cette entrée.



### 30-33. Détails de ferronnerie.

L'art de la ferronnerie parsème le paysage urbain : ici, une girouette, là une grille travaillée, ou encore des ancrés qui matérialisent les points d'attaches des niveaux de planchers. La malléabilité du métal travaillé à chaud permet d'imprimer des motifs en courbes qui transforment ces éléments fonctionnels en ornements rehaussant les façades.



#### **34. Potale - n° 10 rue de la Cure.**

Ici, une potale réduite à sa plus simple expression : une petite niche insérée dans une façade. Soulignons également la qualité du travail de la grille métallique, un petit détail sans prétention qui participe toutefois à la qualité d'ensemble du cadre de vie.

#### **35. Petite chapelle le long de la Trouille (France).**

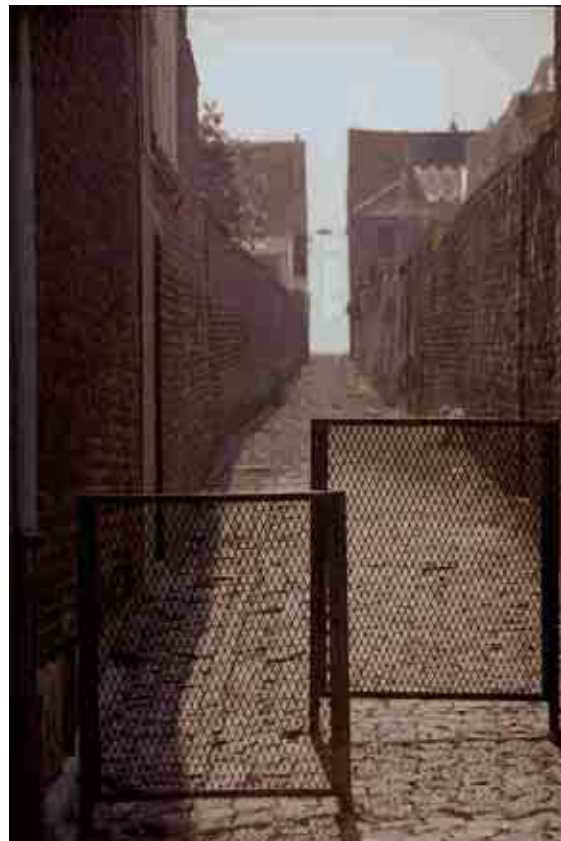
Les chapelles et potales constituent des témoins modestes de notre patrimoine rappelant aux détours des chemins, ici en France, les croyances populaires qui n'ont pas de frontières. Elles sont souvent chères aux habitants qui les entretiennent parfois spontanément. Ce petit patrimoine est donc également important à protéger.





### **36. Ruelle dans la rue des Déportés vers la rue Marais Colin.**

En ville, l'intérêt des ruelles est indéniable. Elles lient des espaces importants de la vie locale, évitant ainsi aux piétons d'emprunter des voiries ni sécurisantes, ni agréables à fréquenter pour une personne non motorisée. L'intérêt est encore plus grand quand elles conservent un recouvrement de sol de qualité et qu'elles constituent des raccourcis entre quartiers ou lieux importants.



### **37. Ruelle dans la rue des Déportés vers la rue Janson.**



### **38. Ruelle depuis la rue Janson**

*Les sentiers et ruelles de Grand-Reng sont très utilisés. La population les considère comme une richesse d'où l'on découvre des paysages somptueux. Ils peuvent relier les habitants comme les monuments et sites en un vaste réseau. Des habitants les sentent cependant menacés de disparition et s'en inquiètent.*



### **39. Rue du Paradis - chemin creux.**

En s'éloignant du centre, les ruelles deviennent sentiers propices à la balade.

### ***III. Les perspectives paysagères des vallées et plateaux***



#### **40. Vallée de la Trouille.**

La Trouille matérialise la frontière et l'axe principal de l'habitat (la rue Wauters) s'est développé parallèlement à son cours et à proximité des sources. La rivière ondule dans les prairies et offre un tracé aux allures naturelles.



**41. Vallée de la Trouille.**



**42. Vue du ruisseau de Boutignies depuis la rue Marais Colin.**

Petit affluent de la Trouille, le ruisseau de Boutignies est le support d'un axe de développement est-ouest de Grand-Reng : les rues Marais Colin, de Boutignies, de la Fontaine. L'habitat y est plus dispersé que dans le centre et les paysages offrent un caractère plus rural.



**43. Paysage vers l'est depuis le bout de la rue Janson.**

En lisière du village, les vues vers le plateau sont nombreuses et variées. Loin d'être une zone plate et morne, la troisième dimension existe bel et bien sur ce plateau. Sur cette vue, elle est matérialisée par des haies et des arbres, isolés ou en bosquets.



**44. Vue paysagère depuis la rue de la Couture vers le moulin à vent.**

Ici, la troisième dimension est matérialisée par un élément de repère caractéristique de Grand-Reng : son ancien moulin à vent. Ce type de patrimoine autrefois fréquent dans nos campagnes a une importance historique et est à préserver aussi pour son impact social : de par sa fonction ancienne et sa physionomie reconnaissable, il frappe l'imaginaire et est souvent apprécié par la population. Datant probablement du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, il a perdu son mécanisme. Il est repris à l'Inventaire.



**45. Pont sur la Trouille, à proximité de la frontière vers la France.**

Grand-Reng et Lameries (en France) sont pratiquement contigus et la perméabilité physique entre les deux villages est présente.



**46. La frontière, rue du Monument.**

## B.Observations sur quelques problématiques urbaines



### 1. Place de la Résistance.

Le revêtement continu de la voirie et de la place ne permet pas de distinguer les fonctions des deux espaces : circulation, stationnement, piétons, repos. Ceci est d'autant plus perturbant que la place réservée à la voiture est vaste. Notons néanmoins la présence d'un petit square sur la bordure nord de la place et qui se dégage de l'ensemble : quelques arbres et un banc forment une heureuse amorce à la structuration de l'espace.

*Des habitants ressentent cette place comme un peu triste et peu accueillante malgré la légère structuration par quelques arbres.*



### 2. Entrée de l'école communale côté rue Janson.

Un aussi vaste espace situé dans le centre pourrait recevoir une affectation plus judicieuse que le stationnement exclusif (en fin de matinée de période scolaire : à peine une demi-douzaine de véhicules).



### 3. Trottoir de la rue Janson.

Cette vue et celle qui suit marquent à souhait la problématique de la place réservée aux piétons : le plus souvent, la portion congrue. Ici, on imagine bien les chevilles foulées dans un moment d'inattention, sans parler du caractère inesthétique de l'ensemble.



### 4. Angle rues Janson et des Déportés : de la non-utilisation des trottoirs.

Là, le type de revêtement n'est pas adéquat pour tous les usagers.



### **5. Enfilade de la rue des Déportés.**

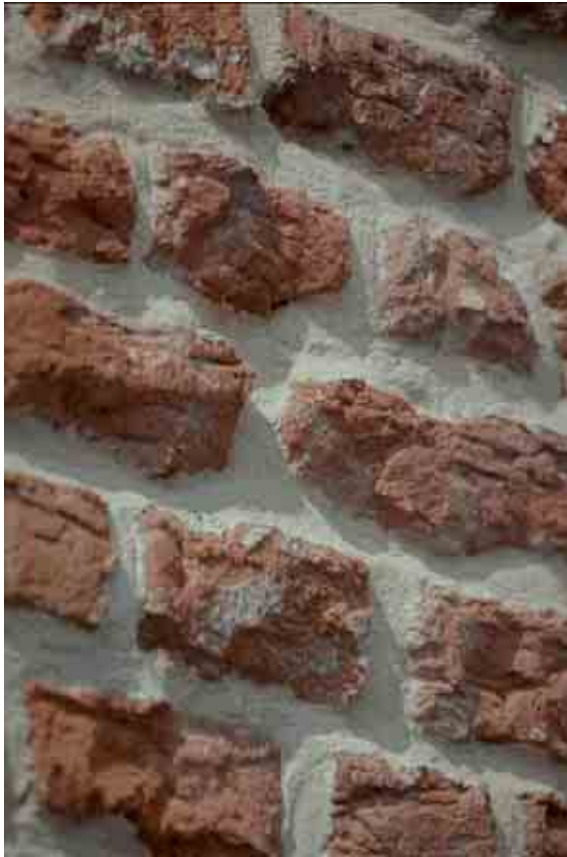
Contrairement à d'autres voiries de Grand-Reng, cette partie de la rue des Déportés offre un ensemble de caractéristiques qui la dévalorise :

- grande rectitude sans coupure de rythme;
- asphaltage continu;
- recouvrement de trottoirs disparates;
- poteaux d'éclairage et fils électriques massifs;
- absence de végétation ou de tout autre élément urbain;
- banalisation du front bâti par des transformations qui brisent l'harmonie : notamment les portes de garages et les baies surmontées de linteaux en béton.



### **6. Angle des rues des Déportés et du Centenaire.**

Cette construction récente en béton et verre ne respecte ni les matériaux ni les caractéristiques architecturales du lieu. De plus, elle oblitère la vue sur un édifice en briques du XIXème siècle qui formait un angle intéressant. Elle dévalorise l'entrée du village et ne donne pas l'impression d'entrer dans un noyau urbain ancien.



### **7. Parement en briques abîmé par un décapage.**

Le décapage des enduits de façades peut avoir des conséquences graves : avec le revêtement, la couche supérieure de la brique, la plus solide, est arrachée. Plus fragiles, les briques ne résistent plus à l'action du gel. Elles sont progressivement rongées et risquent de se fissurer.



### **8. Entrée de l'école communale côté rue des Déportés.**

Le portail de l'école communale appartient au style des années 30-40 et la tendance Art déco. Son état actuel délabré et couvert de graffiti dénature la qualité de cette architecture.



### **9. Grange modifiée.**

Ancienne grange, datant de 1770 et reprise à l'Inventaire, dont la modification récente a complètement altéré le caractère patrimonial.



### **Le pignon ancien de la grange.**

*(D'après l'Inventaire du Patrimoine monumental).*

## 4. Conclusions

Village situé le plus au nord de l'entité d'Erquelinnes, Grand-Reng est aussi celui qui présente des caractéristiques géographiques différentes des autres. Situé aux sources de la Trouille (bassin de l'Escaut), il s'intègre dans un paysage cultivé de prairies et de champs.

La caractéristique de Grand-Reng est un bâti plus mitoyen que les centres de Montignies-Saint-Christophe ou Hantes-Wihéries, dû à sa plus forte expansion démographique dès le XIX<sup>ème</sup> siècle. Moins foncièrement rural de ce fait et plus étendu, le coeur ancien de Grand-Reng est marqué principalement par la place de la Résistance et ses alentours possédant un potentiel architectural intéressant. Débutant de la place, de petites rues - comme les rues de la Cure et du Monument à l'ouest ou la rue Janson à l'est - forment d'agréables transitions et cheminements de promenades vers les zones d'intérêt paysager, vallées et plateaux. L'attention se porte çà et là sur les éléments du petit patrimoine, présents dans toutes les sections d'Erquelinnes et particulièrement riches à Grand-Reng.

### ***1. La place de la Résistance et ses alentours***

Toute cette zone présente une ambiance homogène de noyau villageois bien préservée, rehaussée par deux bâtiments phares, l'église et la maison communale. Grand-Reng ne possède pas de monument classé mais sa maison communale (non reprise actuellement à l'Inventaire) mériterait certainement le classement.

#### ***• Les éléments intéressants sont :***

- l'ensemble bâti de la **place de la Résistance**, qui présente une typologie et un gabarit homogènes, est rehaussé par **l'église**, bel exemple d'édifice néogothique dont le haut clocher est connu dans la région;
- en cohésion avec cet ensemble, les **rues de la Cure et du Monument** offrent une ambiance paisible, un bâti rural simple mis en valeur par le cadre végétal, et des points de vue intéressants vers des repères architecturaux. Elles offrent des cheminements agréables vers la Trouille;
- **l'ancienne maison communale**, patrimoine architectural et social en tant que point de repère et d'identification, et symbole d'un type traditionnel d'édifices civils. Elle représente la plus belle réussite architecturale parmi les maisons communales de l'entité d'Erquelinnes;
- rehaussée par la présence de la maison communale, la **rue Wauters** dégage un potentiel positif comme entrée dans Grand-Reng avec une impression homogène du bâti.

#### ***• Les problématiques à améliorer sont :***

- la **place de la Résistance** dont le petit square arboré n'offre pas un lieu de respiration suffisant pour la taille de l'espace. Sa perméabilité avec la rue Wauters ne permet pas de distinguer suffisamment la fonction des deux espaces;
- le potentiel sous-exploité de réaffectation de la **maison communale**, souligné par certains habitants, et dont la situation centrale est idéale pour une fonction communautaire ou associative; la non-reconnaissance officielle (par le classement et l'Inventaire) d'un patrimoine de style éclectique.

## **II. Les fronts bâtis des rues et ruelles**

On y retrouve l'habitat de type rural, avec quelques exemples remontant au XVIIIème siècle. L'Inventaire reprend treize bâtiments dont cinq ensembles ruraux (fermes, grange ou moulin) et quatre habitations. Toutefois, on déplore quelques interventions contemporaines inadéquates (porte de garage, linteaux en béton). Une construction récente non intégrée dévalorise l'angle des rues des Déportés et du Centenaire formant une des entrées de Grand-Reng. Cet ensemble de dégradations a des répercussions sur la perception du noyau ancien. Ces dégradations pourraient être évitées par l'adoption d'un règlement visant à harmoniser les transformations au bâti ancien.

### **• Les éléments intéressants sont :**

- le **bâti de la rue Janson**, en partie mitoyen, en partie rehaussé de maisons de maîtres néoclassiques;
- l'**ensemble perpendiculaire à la rue du Centenaire**;
- la présence d'un **petit patrimoine** (chapelles, potales, revêtement de sol, petits mobiliers agrémentant les trottoirs);
- les **éléments en ferronnerie** rehaussant le décor urbain : ancrés, grilles, girouettes, ...;
- une intéressante particularité est la présence de **nombreuses ruelles ou impasses** qui servent de liaison piétonne et sont autant de respiration dans le bâti compact.

### **• Les problématiques à améliorer sont :**

- le **manque d'entretien** de quelques façades qui brise l'harmonie de certains ensembles : une simple couche de peinture suffirait à les mettre en valeur;
- la **déstructuration du bâti de la rue des Déportés**;
- le **dérochage des façades** et la disparition des enduits anciens, causant des dégradations aux briques;
- l'**état particulièrement mauvais des trottoirs** de la plupart des rues : matériaux très hétérogènes ou très détériorés;
- les **abords de l'école communale** (état défraîchi du portail côté rue des Déportés et vaste zone de cour inoccupée côté rue Janson).

## **III. Les perspectives paysagères des vallées et plateaux**

### **• Les éléments intéressants sont :**

- la **vallée de la Trouille** qui serpente dans les prairies, bordée d'une belle végétation arbustive et arborée de bord de rivière;
- la **vallée du ruisseau de Boutignies** dans un contexte semblable mais qui longe également les jardins et vergers des habitations des rues des Déportés et Marais Colin;
- les **paysages de plateaux bocagés**, visibles au nord et à l'est des rues Janson ou de la Couture.

## **N.B. : Le patrimoine des intérieurs**

L'accès à une habitation de Grand-Reng a permis de mettre en évidence l'existence d'éléments de décors intérieurs intéressants (cage d'escalier). Les premiers sondages de terrain ne nous permettent pas de tirer des conclusions quant à l'état de conservation des intérieurs anciens dans l'entité. Ce type de patrimoine nécessite une autre méthode d'approche. Toutefois, deux remarques s'imposent :

- le patrimoine des intérieurs est largement méconnu et mérite une reconnaissance : cheminées, lambris, vitraux, escaliers, ...;
- l'accueil favorable d'une propriétaire est positif. L'intérêt porté par les spécialistes n'est pas perçu comme une intrusion dans la vie privée mais est ressenti plutôt sur le mode de la convivialité.